

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2024**

numéro
CC_241212_29

L'an deux mille-vingt quatre, le douze décembre,
Le Conseil communautaire, dûment convoqué le six décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Jean-Luc REQUI.

nombre de membres	
en exercice	59
présents	31
exprimés	43
vote	
pour	41
contre	2
abstention	0

Présents :

Martine BAÏSSET, Jean-Paul PAILHOUX, Claire VAN DER HORST, Jérôme VALAT, Jean Michel BRAL, Jean TRINQUIER, Bernard GOUJON, Daniel FABRE, Gaëlle LEVEQUE, Jean-Marc SAUVIER, Nathalie ROCOPLAN, Ludovic CROS, Fadhila BENAMMAR KOLY, David BOSCH, Gilles MARRES, Marie-Laure VERDOL, Didier KOEHLER, Damien ALIBERT, Damien ROUQUETTE, Frédéric ROIG, Antoine GOUTELLE, Valérie ROUVEIROL, Jean-Luc REQUI, Françoise OLIVIER, Bernard JAHNICH, Philippe BERLENDIS, Éric OLLIER, Chantal BASCOUL, Daniel VALETTE, Michel DRUENE, Sandrine TONON

Absents avec pouvoirs :

Joëlle GOUDAL à Valérie ROUVEIROL, Sonia ROMERO à Jérôme VALAT, Jérôme CLARISSAC à Jean TRINQUIER, Luc BEVILACQUA à Antoine GOUTELLE, Izia GOURMELON à Didier KOEHLER, Ali BENAMEUR à Marie-Laure VERDOL, Monique GALEOTE à Gilles MARRES, Isabelle PEDROS à David BOSCH, Nathalie SYZ à Nathalie ROCOPLAN, Ahmed KASSOUH à Ludovic CROS, Claude LAATEB à Damien ROUQUETTE, Christophe ROMO à Bernard GOUJON.

Absents :

Michel COMBES, Véronique VANEL, Alain VIALA, Fatiha ENNADIFI, David DRUART, Magali STADLER, Christian RICARDO, Joana SINEGRE, Félicien VENOT, Michel ABRIC, Jean-Christophe COUVELARD, Clément THERY, Sophie PRADEL, Pierre-Paul BOUSQUET, Isabelle PERIGAULT, Alain FALCOU.

Contre: Claude LAATEB, Damien ROUQUETTE

OBJET : Adoption du budget primitif 2025 du budget annexe extension ZAE les rocailles
--

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier :

- l'article L2311-1 fixant les conditions dans lesquelles les communes doivent adopter leur budget primitif : « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux »,
- l'article L5211-1 : les dispositions du chapitre 1er du livre 1er de la deuxième partie relatives au fonctionnement du conseil municipal sont applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent titre,

VU la délibération n°CC_231130_13 du Conseil communautaire du 30 novembre 2023, relative à l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024,

VU la délibération n°CC_241128_26 du Conseil communautaire du 28 novembre 2024, relative au débat d'orientations budgétaires pour l'année 2025,

CONSIDÉRANT que la maquette budgétaire correspondante est mise à disposition au préalable de la séance, à l'accueil de la Communauté de communes Lodévois et Larzac ainsi que par voie dématérialisée sur le lien drive du dossier du Conseil,

Où l'exposé de David BOSC et après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **ARTICLE 1 : ADOPTE** le budget primitif de l'année 2025 du budget annexe Extension ZAE Les Rocailles, conformément à la maquette budgétaire correspondante et à la présentation dans la note synthétique annexées à la présente délibération, en votant :

- au niveau des chapitres de la section de fonctionnement, un équilibre en dépenses et recettes pour un montant de cent-mille euros (100 000 €),
- au niveau des chapitres de la section d'investissement, un équilibre en dépenses et recettes pour un montant de cent-mille euros (100 000€),

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Président à effectuer des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de sept virgule cinq pour cent (7,5%) des montants des dépenses réelles de chacune des sections, et dans ce cas, le Président informera le Conseil communautaire de ces mouvements de crédits lors de la plus proche séance,

- **ARTICLE 3 : AUTORISE** le Président, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

- **ARTICLE 4 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20241212-lmc115336-DE-1-1
Date de télétransmission : 17/12/24
Date de publication : 20/12/2024
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Le douze décembre deux mille vingt-quatre
Le Président,
Jean-Luc REQUI



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
LODÉVOIS ET LARZAC

1, Place Francis Morand - 34700 LODEVE
Tél. 04 67 88 90 90 - Fax 04 11 95 02 40
contact@lodevoisetlarzac.fr
www.lodevoisetlarzac.fr



12/12/2024

Budget Primitif 2025

Note de Présentation

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'« une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note répond à cette obligation pour la Communauté de Communes. Elle sera, comme le rapport d'orientations budgétaires, disponible sur le site internet de la Communauté de Communes.

Table des matières

1 L'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL	3
2 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5
Les dépenses réelles de fonctionnement (hors constitution de provisions)	5
2..1 Des charges à caractère général en baisse contenu des actions/projets menés et des choix budgétaires contraints	5
2..2 Des dépenses de personnel en progression (chapitre 012)	6
2..3 Des atténuations de produits réduits (chapitre 014)	7
2..4 Des charges de gestion courante stables	8
2..5 Des frais financiers en baisse (chapitre 66) et les dépenses exceptionnelles	8
Les recettes réelles de fonctionnement (hors reprise de provisions).....	9
2..6 Des atténuations de charges qui se dégonfle (chapitre 013).....	9
2..7 Des produits des services du domaine et ventes diverses en hausse (chapitre 70)	9
2..8 Des produits fiscaux en légère hausse (chapitres 731 et 73).....	10
2..9 Des dotations et participations en baisses	11
2..10 Les autres produits de gestion courante en contraction (chapitre 75)	12
3 LES ÉPARGNES PRÉVISIONNELLES	12
4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT	13
4..1 Les principales dépenses d'équipement et subventions d'équipement versées 2025	14
4..2 Les dépenses financières.....	16
4..3 Les ressources propres	16
4..4 Les participations et subventions	16
4..5 La dette.....	16
5 LE BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME	17
6 LE BUDGET ANNEXE DSP DU CAMPING INTERCOMMUNAL DE LA BAIE DES VAILHES	18
7 LE BUDGET ANNEXE OFFICE DE COMMERCE	19
8 LE BUDGET ANNEXE ZAE PAE	19
9 LE BUDGET ANNEXE EXTENSION ZAE LES ROCAILLES	20

1 L'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF - BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif 2025 du budget principal est équilibré à hauteur de 21 209 436 € dont 16 540 231 € pour la section de fonctionnement et 4 669 205€ pour la section d'investissement.

Par soucis de lisibilité, le comparatif est fait avec le budget voté 2024 (budget primitif + budget supplémentaire).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	BP 2024	BP 2025
011 - Charges à caractère général	3 100 683,00 €	2 979 253,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 661 715,00 €	8 019 642,00 €
014 - Atténuations de produits	1 124 572,00 €	1 091 130,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	3 324 676,69 €	3 270 211,00 €
Total des dépenses de gestion courante	15 211 646,69 €	15 360 236,00 €
66 - Charges financières	272 305,00 €	237 505,00 €
67 - Charges exceptionnelles	4 000,00 €	22 000,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement	15 487 951,69 €	15 619 741,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	2 005 226,44 €	370 490,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	488 000,00 €	550 000,00 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 493 226,44 €	920 490,00 €
TOTAL dépenses de fonctionnement	17 981 178,13 €	16 540 231,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	BP 2024	BP 2025
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 750 160,00 €	1 810 142,00 €
73 - Impôts et taxes	10 948 154,49 €	11 091 728,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	3 062 509,00 €	3 165 427,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	243 147,00 €	194 018,00 €
013 - Atténuations de charges	415 644,00 €	212 916,00 €
Total des recettes de gestion courante	16 419 614,49 €	16 474 231,00 €
77 - Produits exceptionnels	20 301,30 €	0,00 €
78 - Reprises sur provision	0,00 €	16 000,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement	16 439 915,79 €	16 490 231,00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	46 000,00 €	50 000,00 €
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	46 000,00 €	50 000,00 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	1 495 262,34 €	0,00 €
TOTAL des recettes de fonctionnement	17 981 178,13 €	16 540 231,00 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	BP 2024	BP 2025
20 - Immobilisations incorporelles	514 896,00 €	463 472,00 €
21 - Immobilisations corporelles	1 502 928,98 €	781 700,00 €
23 - Immobilisations en cours	1 212 489,60 €	2 009 212,00 €
Total des dépenses d'équipement	3 230 314,58 €	3 254 384,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	617 650,00 €	627 202,00 €
10- Dotations fonds divers et réserves	147 941,72 €	0,00 €
13 - Subvention d'investissement reçues	63 009,73 €	0,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	389 589,47 €	397 619,00 €
26 - Participations, créances rattachées	1 500,00 €	40 000,00 €
Total des dépenses financières	1 219 690,92 €	1 064 821,00 €
45 - Total des opérations pour compte de tiers	18 715,63 €	0,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement	4 468 721,13 €	4 319 205,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	46 000,00 €	50 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	300 000,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	46 000,00 €	350 000,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	773 456,01 €	0,00 €
TOTAL des dépenses d'investissement	5 288 177,14 €	4 669 205,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	BP 2024	BP 2025
13 - Subventions d'investissement reçues	722 060,43 €	778 853,80 €
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €
Total recettes d'équipement	722 060,43 €	778 853,80 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	910 223,73 €	422 528,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	955 439,13 €	2 246 883,20 €
Total recettes financières	1 865 662,86 €	2 669 411,20 €
45 - Total des opérations pour compte de Tiers	207 227,41 €	0,00 €
Total des recettes réelles d'investissement	2 794 950,70 €	3 448 265,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	2 005 226,44 €	370 940,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	488 000,00 €	550 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	300 000,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	2 493 226,44 €	1 220 940,00 €
TOTAL des recettes d'investissement	5 288 177,14 €	4 669 205,00 €

2 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement (hors constitution de provisions)

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 15 619 741€ soit +0,85% (+132k€) par rapport au budget 2024.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PREVISIONNELLE
011 - Charges à caractère général	3 100 683,00 €	2 979 253,00 €	-3,92%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	7 661 715,00 €	8 019 642,00 €	4,67%
014 - Atténuations de produits	1 124 572,00 €	1 091 130,00 €	-2,97%
65 - Autres charges de gestion courante	3 324 676,69 €	3 270 211,00 €	-1,64%
66 - Charges financières	272 305,00 €	237 505,00 €	-12,78%
67 - Charges exceptionnelles	4 000,00 €	22 000,00 €	450,00%
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00 €	0,00 €	-
TOTAL dépenses réelles de fonctionnement	15 487 951,69 €	15 619 741,00 €	0,85%

2.1 Des charges à caractère général en baisse contenu des actions/projets menés et des choix budgétaires contraints

Libellé	BP 24	BP 25
Fonctionnement général (administration générale et moyens généraux)	357 604,00 €	378 042,00 €
Services techniques, gestion des bâtiments communautaires et du parc automobiles	454 012,00 €	435 525,00 €
Culture	309 200,00 €	271 200,00 €
Musée	669 528,00 €	664 550,00 €
Enfance	216 267,00 €	140 900,00 €
Jeunesse	559 197,00 €	498 410,00 €
Politique Ville	7 500,00 €	19 700,00 €
Economie / emploi / formation	38 788,00 €	42 740,00 €
GEMAPI	108 544,00 €	122 326,00 €
Collecte ordures ménagères	330 793,00 €	339 920,00 €
Habitat Urbanisme Patrimoine	18 350,00 €	18 370,00 €
APN	30 900,00 €	47 570,00 €
TOTAL	3 100 683,00 €	2 979 253,00 €

Les charges à caractère général sont prévues en baisse de 121k€ (-3,92%).
Deux mouvements sont à distinguer :

- Un mouvement haussier dans les secteurs du fonctionnement général (contrat de location et maintenance des copieurs et hausse des cotisations d'assurance), une nouvelle cotisation à un organisme de regroupement dans le secteur de l'économie, de la gestion des déchets (contrat de location d'un nouveau camion en lien avec le nouveau schéma de collecte) et des hausses en trompe l'œil liées à des changements de gestionnaire (le service politique de la ville a repris les dépenses du service médiation auparavant imputées sur le service jeunesse et le service sport a repris la gestion de l'entretien des sentiers de randonnées précédemment pris en charge par les services techniques) ;

- Un mouvement baissier découlant des efforts de gestion demandés aux services, notamment le service culture. A noter les baisses dans le secteur de l'enfance/jeunesse en lien avec les efforts de gestion, l'ajustement au plus près des besoins et la fin de plusieurs actions (projet culturel) subventionnées.

2..2 Des dépenses de personnel en progression (chapitre 012)

Libellé	BP 2024	BP 2025
Salaires bruts chargés	6 336 394,00 €	6 624 242,00 €
Personnel extérieur (GEEP, MAD du CGD)	833 623,00 €	842 900,00 €
Personnel mis à disposition et affaçon des budgets annexes	239 198,00 €	334 000,00 €
Assurance du personnel	190 000,00 €	155 000,00 €
Médecine du travail	24 500,00 €	25 500,00 €
Cotisation au COS	38 000,00 €	38 000,00 €
Total	7 661 715,00 €	8 019 642,00 €

Les dépenses de personnel sont estimées à 8 019 642€ pour 2025 soit une augmentation de +4,67% (+358k€) par rapport au budget 2024.

Il faut dans un premier temps rappeler que cette hausse de budget à budget ne doit pas atténuer l'effort très conséquent qui va être réalisé en 2025. En effet, comme indiqué lors du vote du débat d'orientation budgétaire 2025 du 28 novembre dernier, les dépenses de personnel 2024 ont été revues à la hausse en décision modificative 2024. Elles devraient atteindre 7 876 715€ en 2024.

Cette augmentation sur l'année 2024 est multifactorielle : hausse non prévue dans le secteur enfance/jeunesse liée à des éléments non prévisibles (remplacement d'agents absents, reprise d'agents en disponibilité, dépassement des taux d'encadrement fixés), une sous-estimation budgétaire, d'un recours au GEEP plus important que prévu. A noter des dépenses exceptionnelles : le tuilage budgétaire du remplacement de la direction du pôle attractivité territoriale, une provision pour contentieux, etc. Au final, la progression entre l'exercice 2024 corrigé et 2025 est de 143k€ (+1,81%).

Les facteurs impactant la masse salariale pour 2025 seront les suivants :

- Des mouvements de personnel qui ont eu lieu en 2024. Plusieurs recrutements ont eu lieu au cours de l'année 2024 (pour certains après une longue période de vacance de poste) et vont être comptabilisés sur une année pleine en 2025 (directeur transition écologique, chargé de mission centre bourg, chargé de la police de l'urbanisme, chargé de mission stratégie foncière, conseiller en gestion, technicien informatique, coordonnateur jeunesse, le tuilage budgétaire du poste de technicien du musée, un 2nd apprenti à la communication) ;
- Une augmentation d'effectif en 2025 avec l'arrivée d'un chef de service des OM, après une longue vacance de poste ;
- Des efforts de gestion importants, qui se traduisent par :
 - Le renoncement aux périodes de tuilages sur plusieurs postes importants faisant l'objet de départs en 2025 ;
 - Le gel de certains recrutements initialement envisagés ;
 - Pour la direction enfance/jeunesse, l'application systématique des taux d'encadrement théoriques et le remplacement des absences uniquement à partir du 3ème jour, en veillant à gérer les situations particulières et préserver la qualité du service sans recourir à du personnel supplémentaire. Les directeurs de structures pourront être appelés à renforcer pour une partie de leur temps les équipes d'animation. Les procédures visant à s'assurer du respect de ces règles vont être renforcées ;

- Des évolutions organisationnelles dans le secteur de la jeunesse qui seront développés prochainement.

- L'impact de la hausse en 2025 de 4 points du taux de cotisation patronale à la CNRACL et la fin de la compensation de la hausse du taux de CNRACL de 2024.

2..3 Des atténuations de produits réduits (chapitre 014)

Libellé	BP 2024	BP 2025
FNGIR	990 130,00 €	990 130,00 €
Attribution de compensation versées	91 745,00 €	83 000,00 €
Dégrèvement GEMAPI	18 000,00 €	18 000,00 €
Reversement trop perçu fraction TVA 2023 suite suppression TH	21 380,00 €	0,00 €
Reversement trop perçu fraction TVA 2023 suite suppression CVAE	3 317,00 €	0,00 €
Atténuations de produits (chapitre 014)	1 124 572,00 €	1 091 130,00 €

Cette réduction s'explique par l'absence de reversement de trop perçu de fraction de TVA en 2024.

Il faut signaler la baisse du reversement des attributions de compensation aux communes qui fait suite à la révision libre des attributions en lien avec la réévaluation des charges transférées au titre de la compétence enfance/jeunesse.

Cette révision libre a été initiée par la collectivité en raison de l'accroissement très significatif des charges de la compétence enfance/jeunesse ces dernières années (hausse de la fréquentation, qualité du service) ce qui a fait augmenter le reste à charge supporté par la collectivité.

La très grande majorité des communes a accepté de faire un effort financier pour rééquilibrer leurs relations avec l'intercommunalité sur ce sujet. Cette révision libre permet à la Communauté de communes de disposer d'une ressource supplémentaire de 112k€ par an.

2..4 Des charges de gestion courante stables

Libellé	BP 2024	BP 2025
Logociels informatiques full web	241 001,00 €	261 623,00 €
Indemnités Elus	151 040,00 €	150 393,00 €
Contributions aux syndicats intercommunaux	1 987 987,87 €	1 987 028,00 €
<i>SM salagou fonctionnement</i>	36 000,00 €	36 000,00 €
<i>SM Navacelles fonctionnement</i>	22 800,00 €	21 000,00 €
<i>SM du bassin Fleuve Hérault</i>	7 726,88 €	8 400,00 €
<i>SM SYDEL (Pays)</i>	112 190,00 €	114 022,00 €
<i>SM SYDEL (Pays) - SCOT</i>	57 000,00 €	57 000,00 €
<i>SM PRAE Michel Chevalier</i>	38 850,00 €	27 000,00 €
<i>Syndicat Centre Hérault</i>	1 644 974,00 €	1 638 484,00 €
<i>SM des vallées</i>	535,33 €	600,00 €
<i>SM parc des grands causses</i>	22 478,40 €	22 480,00 €
<i>GIP santé</i>	29 763,00 €	44 724,00 €
<i>Divers</i>	15 670,26 €	17 318,00 €
Financement des budgets annexes	368 406,29 €	321 067,00 €
<i>OFFICE DE TOURISME</i>	317 800,29 €	272 112,00 €
<i>OFFICE DE COMMERCE</i>	50 606,00 €	48 955,00 €
Financement CIAS	362 000,00 €	362 000,00 €
Subventions aux communes et au département	48 641,53 €	45 000,00 €
<i>Ecole de musique</i>	48 641,53 €	45 000,00 €
<i>Participation PIG</i>	0,00 €	0,00 €
Subventions aux associations et autres participations	165 100,00 €	142 600,00 €
Autres	500,00 €	500,00 €
Total	3 324 676,69 €	3 270 211,00 €

Le chapitre 65 va décroître en 2025 de 54k€. Hormis les dépenses pour les logiciels informatiques (+20k€ notamment avec de nouveaux contrats pour assurer la sécurité et la continuité informatique des collectivités), l'ensemble des dépenses du chapitre est en retrait : -47k€ pour les subventions d'équilibre aux budgets annexes grâce au bon rendement de la taxe de séjour sur l'office de tourisme et aux efforts de gestion sur le budget de l'office de commerce (période de vacance du poste de manager de commerce et baisse du reste à charge sur le salon des artisans) et une réduction de 23k€ des subventions versées (moins de subventions aux associations de droit commun du territoire et dans le domaine de la culture).

2..5 Des frais financiers en baisse (chapitre 66) et les dépenses exceptionnelles (chapitre 67)

Libellé	BP 2024	BP 2025
Intérêts des emprunts	217 305,00 €	182 505,00 €
Intérêts des lignes de trésorerie	55 000,00 €	55 000,00 €
ICNE N	0,00 €	0,00 €
Total	272 305,00 €	237 505,00 €

Les frais financiers sont attendus en baisse en 2025 en lien avec le désendettement de la collectivité et la baisse des taux.

En 2025, il est anticipé une dépense exceptionnelle de 22k€ en application du protocole d'accord transactionnel réglant un contentieux à l'amiable avec une entreprise intervenue dans le marché d'extension et de restructuration du musée entre 2015-2018.

Les recettes réelles de fonctionnement (hors reprise de provisions)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	BP 2024	BP 2025	EVOLUTION PREVISIONNELLE
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 750 160,00 €	1 810 142,00 €	3,43%
73 - Impôts et taxes	10 948 154,49 €	11 091 728,00 €	1,31%
74 - Dotations, subventions et participations	3 062 509,00 €	3 165 427,00 €	3,36%
75 - Autres produits de gestion courante	243 147,00 €	194 018,00 €	-20,21%
013 - Atténuations de charges	415 644,00 €	212 916,00 €	-48,77%
77 - Produits exceptionnels	20 301,30 €	0,00 €	-100,00%
TOTAL des recettes réelles de fonctionnement	16 439 915,79 €	16 474 231,00 €	0,21%

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 16 474 321€, niveau stable par rapport au BP 2024 (+0,21% ou +34k€).

2.6 Des atténuations de charges qui se réduisent(chapitre 013)

Libellé	BP 2024	BP 2025
Stock musée	163 000,00	100 000,00
Contrats aidés/Adultes relais/VTA	95 111,36	42 000,00
Assurances	115 152,64	41 916,00
Autres (CPAM, trop versés, FNC, etc.)	42 380,00	29 000,00
Atténuations de charges (Chap 013)	415 644,00	212 916,00

La valeur du stock du musée baisse à l'issue d'une meilleure valorisation de ce dernier (non-valorisation des biens devenus invendables). La prévision de recettes en lien avec la présence d'agents en contrat aidé se contracte car nous n'aurons plus d'agent en contrat de volontariat territorial d'administration (VTA) en 2025. Les indemnités d'assurance sont divisées par deux en raison des reprises d'agents absents.

2.7 Des produits des services du domaine et ventes diverses en hausse (chapitre 70)

Libellé	BP 2024	BP 2025
Redevance spéciale Ordures Ménagères	112 000,00 €	112 000,00 €
Produits des services :	844 423,00 €	898 672,00 €
<i>Musée</i>	231 000,00 €	228 745,00 €
<i>Culture</i>	35 700,00 €	35 000,00 €
<i>Jeunesse</i>	377 455,00 €	380 050,00 €
<i>Locations restaurant Baume et occupation base nautique Vailhès</i>	0,00 €	17 550,00 €
<i>Petite enfance</i>	180 848,00 €	202 000,00 €
<i>Vente électricité panneaux photovoltaïques</i>	0,00 €	7 200,00 €
<i>Remboursement charges locatives</i>	19 420,00 €	28 127,00 €
Remboursements de frais des budgets annexes (personnel et autres frais)	215 173,00 €	245 970,00 €
Remboursements de frais des communes (personnel et autres frais)	546 564,00 €	497 380,00 €
Facturation service Autorisations droit de sol aux communes	32 000,00 €	56 120,00 €
TOTAL CHAPITRE 70	1 750 160,00 €	1 810 142,00 €

On anticipe une hausse du chapitre 70 de 60k€ par rapport au budget 2024. Cette hausse provient des refacturations aux budgets annexes des charges supportées par le budget principal au bénéfice des budgets annexes ou des produits encaissés sur les budgets annexes devant être constatés sur le budget principal (notamment le musée dont une partie des recettes est encaissée sur le budget office de tourisme).

Il faut également souligner la régularisation des recettes de vente d'électricité (7,2k€) et des nouvelles recettes postérieures à la dissolution du budget équipements touristiques (+17,5k€ de location du bâtiment de la Baume Auriol et de la base nautique). Les recettes de facturation du service des ADS s'élèvent quant à elle à 56k€ (+24k€). La hausse dans le secteur de la petite enfance est déjà constatée en 2024 par la dernière décision modificative de novembre 2024.

2..8 Des produits fiscaux en légère hausse (chapitres 731 et 73)

Libellé	BP 2024	BP 2025
Produits des taxes foncières et d'habitation	1 799 256,00 €	1 835 242,00 €
CFE	1 291 027,00 €	1 316 847,00 €
TASCOM	269 899,00 €	272 598,00 €
IFER	217 650,00 €	219 827,00 €
Attributions de compensation	671 624,00 €	774 409,00 €
FPIC	290 000,00 €	260 875,00 €
TEOM	3 099 847,49 €	3 161 844,00 €
GEMAPI	369 182,00 €	369 182,00 €
Fraction de TVA	2 909 669,00 €	2 830 904,00 €
<i>dont suppression de la TH sur les résidences principales</i>	2 515 178,00 €	2 453 113,00 €
<i>dont suppression de la CVAE</i>	394 491,00 €	377 791,00 €
Autre	30 000,00 €	50 000,00 €
TOTAL chapitre 73	10 948 154,49 €	11 091 728,00 €

Les recettes fiscales sont évaluées à la hausse +1,31% (+143k€) par rapport au budget 2024.

Cette progression découle des dernières informations connues de la collectivité sur les revalorisations des bases des impôts directs locaux (+2% d'augmentation en 2025 des valeurs locatives cadastrales).

Il est pris comme hypothèse l'application des mesures du projet de loi de finances pour 2025 et donc le gel des fractions de TVA compensant des impôts directs locaux supprimés (taxe d'habitation et cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises). Il faut noter la hausse des attributions de compensation des communes (cf page 8).

2..9 Des dotations et participations en baisses

Libellé	BP 2024	BP 2025
Dotation d'intercommunalité (DGF)	509 062,00 €	585 421,00 €
Dotation de compensation (DGF)	319 128,00 €	312 745,00 €
Compensations fiscales	223 042,00 €	221 568,00 €
FCTVA de fonctionnement	12 000,00 €	0,00 €
Fonds de concours commune de Lodève - médiation	20 000,00 €	0,00 €
Subventions reçues	1 979 277,00 €	2 045 693,00 €
<i>Centre bourg</i>	36 654,00 €	17 550,00 €
<i>GURE</i>	16 585,00 €	0,00 €
<i>VAH</i>	30 000,00 €	26 600,00 €
<i>LAM</i>	24 000,00 €	21 500,00 €
<i>MSAP</i>	35 000,00 €	40 000,00 €
<i>Eau rivières-GEMAPI</i>	40 000,00 €	5 818,00 €
<i>Petite enfance</i>	1 015 378,00 €	935 356,00 €
<i>Jeunesse</i>	518 255,00 €	680 865,00 €
<i>OM - appel à projet tri des biodéchets</i>	56 205,00 €	73 104,00 €
<i>Appel à projet ACTEE</i>	0,00 €	32 500,00 €
<i>Appel à projet cité éducative</i>	0,00 €	20 000,00 €
<i>Politique ville</i>	4 000,00 €	4 000,00 €
<i>Musée</i>	21 800,00 €	22 000,00 €
<i>GIP santé publique</i>	35 000,00 €	45 000,00 €
<i>Culture</i>	146 400,00 €	121 400,00 €
<i>Autres</i>	0,00 €	0,00 €
Total chapitre 74	3 062 509,00 €	3 165 427,00 €

Les dotations et participations sont attendues en hausse par rapport au BP 2024 de 103k€.

Cette hausse provient :

- D'un mouvement haussier avec la hausse de la DGF de 70k€ qui devrait atteindre 900k€ en 2025. On peut citer également le secteur enfance/jeunesse (+82k€), les financements dans le cadre récents appels à projet (52,5k€ avec la cité éducative et le programme ACTEE) ;

- A l'inverse, le mouvement baissier s'explique par le projet de loi de finances 2025 et ses impacts directs (-12k€ sur le FCTVA de fonctionnement) et indirects (prévision de baisse des subventions départementales notamment dans le secteur de la culture).

2..10 Les autres produits de gestion courante en contraction (chapitre 75)

Libellé	BP 2024	BP 2025
Loyers MSP Caylar	12 090,00 €	15 310,00 €
Loyers Hôtel des Entreprises Soubes	18 150,00 €	12 670,00 €
Loyers ESAT Le Caylar	70 500,00 €	70 530,00 €
Loyers MSP Barral	27 221,00 €	32 648,00 €
Loyers Mégisserie	21 700,00 €	22 400,00 €
Loyers les fromagers	7 900,00 €	8 165,00 €
Recyclerie	0,00 €	5 345,00 €
Indemnisation assurance	0,00 €	3 000,00 €
Libéralités	24 950,00 €	23 950,00 €
Régularisation rattachement GEMAPI	60 636,00 €	0,00 €
Total chapitre 75	243 147,00 €	194 018,00 €

L'écart avec 2024 est de 49k€ fait suite essentiellement à une écriture comptable exceptionnelle en 2024.

3 LES ÉPARGNES PRÉVISIONNELLES

Libellé	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CAA 2024	BP 2025
70 Produits des services et ventes diverses	950 960,32 €	966 315,88 €	1 197 690,09 €	972 163,07 €	1 212 008,43 €	1 367 948,91 €	1 633 832,75 €	1 738 160,00 €	1 810 142,00 €
73 Produits des impôts et taxes	7 524 720,24 €	8 802 092,04 €	8 775 688,04 €	9 074 900,04 €	9 013 761,04 €	9 916 384,04 €	10 777 222,04 €	10 883 994,49 €	11 091 728,00 €
74 Dotations et subventions	2 514 942,26 €	2 492 182,62 €	2 332 357,68 €	2 578 520,21 €	2 581 400,55 €	2 792 473,02 €	3 094 085,45 €	3 200 904,00 €	3 165 427,00 €
75 Autres produits de gestion courante	145 290,93 €	145 463,37 €	163 788,78 €	166 344,85 €	164 667,30 €	172 493,53 €	159 533,38 €	373 587,00 €	194 018,00 €
013 Atténuation de charges	780 403,02 €	397 943,69 €	346 265,06 €	400 029,46 €	418 526,05 €	452 629,13 €	412 269,20 €	343 195,00 €	212 916,00 €
Recettes courantes de fonctionnement hors recettes exceptionnelles (1)	11 916 316,77 €	12 803 997,60 €	12 815 789,65 €	13 189 957,63 €	13 390 363,37 €	14 701 928,63 €	16 076 942,82 €	16 539 840,49 €	16 474 231,00 €
011 Charges à caractère général	2 079 784,27 €	2 515 991,43 €	2 416 481,76 €	2 176 770,71 €	2 528 017,34 €	2 597 031,68 €	2 932 606,56 €	2 928 142,82 €	2 979 253,00 €
012 Charges de personnel	6 122 096,03 €	5 833 012,85 €	5 869 590,95 €	5 886 430,72 €	6 266 264,87 €	6 997 149,80 €	7 132 787,35 €	7 876 715,00 €	8 019 642,00 €
65 Autres charges de gestion courante	2 415 216,24 €	2 406 834,64 €	2 418 252,53 €	2 446 804,67 €	2 512 701,82 €	2 619 957,92 €	3 128 117,13 €	3 360 976,69 €	3 270 211,00 €
014 Atténuation de produits	1 081 870,71 €	1 081 870,71 €	1 085 184,71 €	1 088 323,71 €	1 087 800,71 €	1 093 197,71 €	1 338 086,71 €	1 124 572,00 €	1 091 130,00 €
Dépenses courantes de fonctionnement hors intérêts et hors charges exceptionnelles (2)	11 698 967,25 €	11 837 709,63 €	11 789 509,95 €	11 598 329,81 €	12 394 784,84 €	13 307 337,11 €	14 531 597,75 €	15 290 406,51 €	15 360 236,00 €
Retraitement des travaux en régie (*)	172 433,25 €	151 348,60 €	12 155,83 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 036,66 €	20 000,00 €	20 000,00 €
Produit des cessions d'actif	0,00 €	0,00 €	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Épargne de gestion (3) = (1) - (2)	389 782,77	1 117 636,57	1 026 435,53	1 591 627,82	995 578,53	1 392 091,52	1 558 381,73	1 269 433,98	1 133 995,00
76 Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
66 Charges financières	215 007,75 €	226 443,49 €	218 101,41 €	220 461,20 €	218 866,62 €	216 037,92 €	253 370,12 €	243 524,70 €	237 505,00 €
Résultat financier (4)	-215 007,75 €	-226 443,49 €	-218 101,41 €	-220 461,20 €	-218 866,62 €	-216 037,92 €	-253 370,12 €	-243 524,70 €	-237 505,00 €
77 Produits exceptionnels hors cessions	38 878,56 €	54 117,92 €	80 531,66 €	32 967,76 €	48 624,31 €	305 264,11 €	44 335,70 €	20 301,30 €	0,00 €
67 Charges exceptionnelles	29 827,62 €	228 617,86 €	178 520,80 €	122 832,38 €	149 767,26 €	164 625,53 €	16 819,54 €	64 000,00 €	22 000,00 €
Résultat exceptionnel (5)	9 050,94 €	-174 499,94 €	-117 989,14 €	-89 864,62 €	-101 142,95 €	140 638,58 €	27 516,16 €	-43 698,70 €	-22 000,00 €
Épargne Brute (6) = (3)+(4)+(5)	183 825,96	716 693,14	690 344,98	1 281 302,00	675 568,96	1 316 692,18	1 332 527,77	982 210,58	874 490,00
Remboursement du capital de la dette hors renégociation de la dette hors prêt court terme (7)	436 884,39 €	476 566,46 €	515 428,71 €	559 177,06 €	615 389,73 €	660 126,40 €	610 535,53 €	603 000,00 €	627 202,00 €
Épargne nette retraitée des remboursements anticipés et des prêts relais (8) = (6) - (7)	-253 058,43	240 126,68	174 916,27	722 124,94	60 179,23	656 565,78	721 992,24	379 210,58	247 288,00

Par rapport au compte administratif anticipé 2024 nos épargnes sont prévues en baisse en 2025. Cette situation, atténuée par les arbitrages stricts effectués, découle du choix de retenir des hypothèses prudentes en lien avec le projet de loi de finances 2025. A noter que des ajustements vont encore intervenir dans les prochaines semaines afin de disposer d'épargnes suffisantes pour sécuriser la trajectoire financière de la collectivité en 2025 mais aussi après.

4 LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	BP 2024	BP 2025
20 - Immobilisations incorporelles	514 896,00 €	463 472,00 €
21 - Immobilisations corporelles	1 502 928,98 €	781 700,00 €
23 - Immobilisations en cours	1 212 489,60 €	2 009 212,00 €
Total des dépenses d'équipement	3 230 314,58 €	3 254 384,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	617 650,00 €	627 202,00 €
10- Dotations fonds divers et réserves	147 941,72 €	0,00 €
13 - Subvention d'investissement reçues	63 009,73 €	0,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	389 589,47 €	397 619,00 €
26 - Participations, créances rattachées	1 500,00 €	40 000,00 €
Total des dépenses financières	1 219 690,92 €	1 064 821,00 €
45 - Total des opérations pour compte de tiers	18 715,63 €	0,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement	4 468 721,13 €	4 319 205,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	46 000,00 €	50 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	300 000,00 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement	46 000,00 €	350 000,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	773 456,01 €	0,00 €
TOTAL des dépenses d'investissement	5 288 177,14 €	4 669 205,00 €

Pour 2025, les dépenses réelles d'investissement représentent un budget de 4 319 205€ dont pour les dépenses d'équipement 3 254 384€.

4..1 Les principales dépenses d'équipement et subventions d'équipement versées en 2025

Les principales dépenses d'équipement sont ;

- **Les acquisitions des services représentent 155k€**, dont 42k€ pour le service des ordures ménagères et 50k€ pour le service informatique pour le renouvellement du matériel informatique et les acquisitions indispensables au fonctionnement et à la sécurité informatique ;

- **Les dépenses de gros entretien de notre patrimoine immobilier vont s'élever à 145k€**, avec en particulier 25k€ pour des travaux de remise à niveau des sanitaires publics du bâtiment de la Baume Auriol, 20k€ pour des travaux de voirie à la zone d'activité économique des Moulinages et 20k€ pour la mise aux normes des sanitaires à la baie des Vailhès ;

- **308k€ sont prévus dans le cadre de la compétence GEMAPI** (dont 55k€ pour l'élaboration du 3^{ème} plan de gestion, 120k€ pour des travaux et 20k€ pour des acquisitions foncières) ;

- **L'acquisition de bacs dans la continuité des travaux de l'étude 120kg est estimée à 295k€ et la poursuite de l'appel à projet tri des biodéchets va se chiffrer à 39k€.**

- **Concernant les principales opérations de travaux, il est proposé :**

- Le report des travaux de l'ALP à St Jean la Blaquière (en attente de l'obtention de financements) à 2026 entraîne le maintien uniquement de dépenses de maîtrise d'œuvre (15k€) ;

- Les travaux de création du nouveau bâtiment pour accueillir le service de collecte des ordures ménagères en lien avec le souhait de vendre l'actuel bâtiment à une entreprise qui veut développer son activité dans la zone de la méridienne (960k€) ;

- La création d'une micro-crèche à Lodève (506k€) et la création d'un ALSH adolescents à l'espace Lutéva (163k€) ;

- L'opération d'aménagement de la Baume Auriol (parking et bergerie) est reportée à 2026 dans l'attente des autorisations d'urbanisme. Seules 31k€ de dépenses de maîtrise d'œuvre sont prévues ;

- Pour terminer, 340k€ vont permettre les acquisitions foncières et le début des études pour la création d'un pôle d'échange multimodal à Lodève.

Les subventions d'équipement et leur instruction sont quant à elles prévues à 544€ :

- Le dispositif de rénovation des façades : 141k€ ;

- L'opération programmée d'amélioration de l'habitat à 231k€ ;

- Le programme d'intérêt général du département pour 22k€ ;

- Les fonds de concours intercommunaux pour soutenir les projets communaux : 50k€ ;

- Les fonds de concours intercommunaux pour la Commune de Lodève : 100k€.

Pour rappel, en 2024 la CCLL a adopté un Programme Pluriannuel d'Investissements (PPI). Il a fait l'objet d'une première actualisation pour le budget primitif 2025. Une autre devra être réalisée au cours de l'année 2025, notamment quand nous disposerons de davantage de visibilité sur les contributions de la collectivité au redressement des comptes publics.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC

N°PRG	N°OP	Libellé	Total PPI 2025 2024-2028	CAA 2024	PPI 2024 pour 2025	BUDGET 2025	PPI 2025 pour 2026	PPI 2025 pour 2027	PPI 2025 pour 2028
INVESTISSEMENTS RECURRENTS									
6	600	Acquisition des services	262 468,18	68 068,18	45 000,00	19 400,00	65 000,00	45 000,00	65 000,00
	601	Acquisitions diverses des OM	295 788,92	133 788,92	40 000,00	42 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
	602	Acquisitions diverses musée	129 867,11	55 367,11	15 000,00	29 500,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
	603	Acquisitions diverses enfance/jeunesse	103 062,40	59 062,40	10 000,00	14 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	604	Acquisitions matériels culture	80 262,49	20 262,49	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	605	Acquisition matériel informatique et téléphonie	315 981,46	115 981,46	60 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7	700	Entretien et aménagements des bâtiments intercommunaux hors enfance/jeunesse/musée	183 806,60	31 151,60	40 000,00	32 655,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
	701	Entretiens et aménagements bâtiments touristique	142 000,00	52 000,00	5 000,00	45 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
	702	Entretien des voiries ZAE/PAE	219 180,00	49 180,00	50 000,00	20 000,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	703	Entretien et aménagements bâtiment musée	104 997,32	34 997,32	15 000,00	25 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
	704	Créations des sentiers pour APN	63 810,00	11 810,00	15 000,00	7 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
	705	Entretien bâtiments enfance/jeunesse	74 111,97	13 911,97	15 000,00	15 200,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
8	800	Restaurations et acquisitions d'œuvre au musée	106 920,00	46 920,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
9	900	Acquisitions foncières GEMAPI	122 684,68	12 684,68	30 000,00	20 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
	901	Etudes et travaux GEMAPI	1 066 852,00	338 852,00	150 000,00	278 000,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
	902	Acquisitions GEMAPI	40 000,00			10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
10	10001	Etudes et acquisitions stratégiques	180 000,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
11	11000	Contribution au SCOT	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
			3 491 793,13	1 044 038,13	602 000,00	607 755,00	620 000,00	600 000,00	620 000,00
PROJETS									
12	12000	Dispositif façades	176 096,00	34 959,00	60 000,00	141 137,00	0,00	0,00	0,00
	12001	Dispositif OPAH	1 214 115,80	233 133,80	250 000,00	230 982,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
	12002	Dispositif PIG	341 384,00	10 734,00	102 963,00	21 761,00	102 963,00	102 963,00	102 963,00
13	13000	Acquisition des bacs dans le cadre de l'étude 120kg	529 755,00	204 755,00	10 000,00	295 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
14	14000	Appel à projet tri des biodéchets	128 764,80	89 764,80	45 305,00	39 000,00	0,00	0,00	0,00
15	15000	Soutien direct aux acteurs économiques/ aide immobilier	150 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	15001	Etude développement économique	25 000,00	0,00	50 000,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00
16	16000	Création ALP St Jean de la Blaquière	1 297 000,00	109 000,00	647 000,00	15 000,00	1 173 000,00	0,00	0,00
18	17000 18000	Créations de structures d'accueil (microcrèche boskinous, Fleury etc.)	709 452,41	203 240,41	360 000,00	506 212,00	0,00	0,00	0,00
19	19000	Création d'un bâtiment pour le service de collecte des OM	1 151 760,00	90 000,00	247 499,00	960 000,00	101 760,00	0,00	0,00
20	20000	Création d'un ALSH maternel et primaire Beaumont	2 800 000,00	0,00	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	0,00
21	21000	Fonds de concours espace Beaumont (piscine + stade)	200 000,00	50 000,00	100 000,00	100 000,00	50 000,00	0,00	0,00
	21002	Fonds de concours communaux	452 500,00	65 000,00	112 500,00	50 000,00	112 500,00	112 500,00	112 500,00
22	22000	Déplacement de l'ALSH ado à l'espace Luteva	175 000,00	13 000,00		162 000,00	0,00	0,00	0,00
23	23000	Aménagement de la baume auriol (parking et bergerie)	553 219,00	32 440,00	474 219,00	31 600,00	489 179,00	0,00	0,00
		Aménagement de la baie des vailhes et requalification de la base nautique	800 000,00	0,00	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	0,00
		Etude tranche 3 du musée	20 000,00	0,00		0,00	20 000,00	0,00	0,00
26	26000	Elaboration et actualisation du PLU	147 800,00	22 800,00	15 000,00	80 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
33	33000	Amélioration du site de la Prunarede - ouvrir les extérieurs / réflexion sur le bâti	150 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	100 000,00	0,00
30	30000	Aménagements sites escalades/APN	66 900,00	24 900,00	0,00	0,00	21 000,00	0,00	21 000,00
31	31000	Aménagement - gens du voyage	700 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	500 000,00	180 000,00
34	34000	Performance énergétique bâtiments ACTEE	46 556,00	0,00		46 556,00	0,00	0,00	0,00
35	35000	Création d'un pôle d'échange multimodal	1 840 000,00			340 000,00	50 000,00	1 450 000,00	
		Non déterminé	0,00	0,00	150 000,00	0,00			
TOTAL PROJET			13 675 303,01	1 183 727,01	4 394 486,00	3 044 248,00	4 315 402,00	4 390 463,00	741 463,00
TOTAL PPI SUR BP			17 167 096,14	2 227 765,14	4 996 486,00	3 652 003,00	4 935 402,00	4 990 463,00	1 361 463,00

4.2 Les dépenses financières

Les dépenses financières additionnent en 2025, 627 202€ de remboursement de capital de la dette et 40k€ d'acquisition de parts sociales à la SEM Causses Energia pour nous accompagner dans la valorisation du potentiel énergétique de notre territoire.

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	BP 2024	BP 2025
13 - Subventions d'investissement reçues	722 060,43 €	778 853,80 €
21 - Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €
Total recettes d'équipement	722 060,43 €	778 853,80 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	910 223,73 €	422 528,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	955 439,13 €	2 246 883,20 €
Total recettes financières	1 865 662,86 €	2 669 411,20 €
45 - Total des opérations pour compte de Tiers	207 227,41 €	0,00 €
Total des recettes réelles d'investissement	2 794 950,70 €	3 448 265,00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	2 005 226,44 €	370 940,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	488 000,00 €	550 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	0,00 €	300 000,00 €
Total des recettes d'ordre d'investissement	2 493 226,44 €	1 220 940,00 €
TOTAL des recettes d'investissement	5 288 177,14 €	4 669 205,00 €

4.3 Les ressources propres

Les ressources propres de la collectivité s'élèvent à 1 343 468€ et comprennent :

- Les dotations et fonds propres : 422k€ de FCTVA correspondant aux investissements 2025 du budget principal auxquels sont appliqués le taux envisagé dans le projet de loi de finances de compensation de la TVA (14,85%) ;
- Les opérations d'ordre entre sections :
 - Le virement de la section de fonctionnement : 370 940€
 - Les dotations aux amortissements : 550 000€

4.4 Les participations et subventions

Le montant des subventions inscrites au budget 2025 représentent 778k€. Il s'agit des subventions/participations déjà notifiées à la collectivité avant le vote du budget 2025.

4.5 La dette

En 2025, pour équilibrer le budget primitif il est nécessaire d'inscrire un prêt d'équilibre de 2 246 883,20€.

Ce montant sera réduit suite :

- à la notification des subventions en cours de demande (montants proratisés aux dépenses) : 328k€ ;
- à la notification des financements identifiés non encore déposé (montants proratisés aux dépenses) : 704k€ ;
- la reprise (estimation) du résultat excédentaire de l'exercice 2024 : 453k€.

Réduit de ces montants, le prêt d'équilibre pour l'année 2025 est de 761k€. Ce montant est compatible avec la situation financière de la collectivité (quasi-stabilité de l'encours de dette). Si les subventions espérées ne pouvaient être obtenues, les projets correspondants seraient reportés.

5 LE BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME

DEPENSES FONCTIONNEMENT		
Chapitre	BP 2024	BP 2025
011 - Charges à caractère général	160 420,00 €	131 700,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	353 512,00 €	377 512,00 €
014 - Atténuations de produits	43 200,00 €	49 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	22 000,00 €	26 000,00 €
042 - Dotations aux amortissements	8 105,00 €	9 500,00 €
TOTAL dépenses de fonctionnement	587 237,00 €	593 712,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	BP 2024	BP 2025
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	126 050,00 €	139 300,00 €
73 - Impôts et taxes	123 300,00 €	168 100,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	0,00 €	0,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	324 267,00 €	272 112,00 €
013 - Atténuations de charges	14 200,00 €	14 200,00 €
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	0,00 €	0,00 €
TOTAL des recettes de fonctionnement	587 817,00 €	593 712,00 €

Il faut noter :

- L'effort prévu sur les charges à caractère général ;
- La hausse des dépenses de personnel. Cette hausse en trompe l'œil vient d'une minoration des dépenses 2024 qui ont été modifiées lors de la dernière décision modificative 2024. Les dépenses de personnel 2025 seront stables par rapport à 2024 ;
- La forte progression de la taxe de séjour. Il s'agit d'un ajustement avec le CAA 2024.

La subvention d'équilibre du budget principal s'élève à 272k€ en 2025.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	BP 2024	BP 2025
20 - Immobilisations incorporelles	8 767,00 €	3 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	24 459,23 €	7 600,00 €
TOTAL des dépenses d'investissement	33 226,23 €	10 600,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	BP 2025	BP 2025
13 - Subventions d'investissement reçues		
10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 300,00 €	1 100,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 105,00 €	9 500,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	23 730,23 €	0,00 €
TOTAL des recettes d'investissement	33 135,23 €	10 600,00 €

6 LE BUDGET ANNEXE DSP DU CAMPING INTERCOMMUNAL DE LA BAIE DES VAILHES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre	BP 2025
011 - Charges à caractère général	12 200,00 €
66 CHARGES FINANCIERES	4 080,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	23 720,00 €
TOTAL dépenses de fonctionnement	40 000,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre	BP 2025
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	40 000,00 €
TOTAL des recettes de fonctionnement	40 000,00 €
DEPENSES INVESTISSEMENT	
Chapitre	BP 2025
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	13 677,00 €
21 - Immobilisations corporelles	10 043,00 €
TOTAL des dépenses d'investissement	23 720,00 €
RECETTES INVESTISSEMENT	
Chapitre	BP 2025
021 - virement de la section de fonctionnement	23 720,00 €
TOTAL des recettes d'investissement	23 720,00 €

Il s'agit d'un nouveau budget annexe qui succède au budget annexe équipements touristiques dissout en 2024. Ce nouveau budget retranscrit l'activité gérée en délégation de service public pour l'exploitation du camping intercommunal de la baie des Vailhès. Annuellement, la collectivité encaisse environ 40k€ de redevance du concessionnaire. Somme qui permet de couvrir le remboursement du prêt souscrit en 2018 avant la mise en concession du camping.

Les excédents cumulés dans le temps sur ce budget permettront à la collectivité de disposer d'une enveloppe à la fin du contrat de concession (2038) et ainsi d'avoir des ressources pour faire face à d'éventuels coûts en lien avec le contrat de DSP, de disposer de fonds pour envisager des travaux et de ne pas être captif d'un mode de gestion déléguée du camping.

7 LE BUDGET ANNEXE OFFICE DE COMMERCE

DEPENSES FONCTIONNEMENT		
Chapitre	BP 2024	BP 2025
011 - Charges à caractère général	34 600,00 €	40 350,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	51 806,00 €	33 105,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	3 500,00 €	3 500,00 €
TOTAL dépenses de fonctionnement	89 906,00 €	76 955,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	BP 2024	BP 2025
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	17 300,00 €	18 000,00 €
013 - Atténuation de charges	0,00 €	0,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	1 500,00 €	5 000,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	62 639,29 €	53 955,00 €
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	8 466,71 €	0,00 €
TOTAL des recettes de fonctionnement	89 906,00 €	76 955,00 €

Ce budget évolue en 2025 pour intégrer :

- Le départ à la retraite de l'agent affecté aux activités de l'office de commerce (manager de commerce) durant l'année 2025. Si une période de vacances du poste est prévue, ses effets sont atténués avec le recours à un contrat de prestation pour organiser l'édition 2025 du salon des artisans ;
- La perte de la subvention départementale de 15k€. Cette perte sera compensée partiellement (pour l'instant non intégré au budget) par de nouveaux financeurs ;
- La compensation de la perte de subvention départementale va donner lieu à une refonte des grilles tarifaires pour l'année 2025 permettant à la collectivité de dégager de nouvelles ressources sans pour autant menacer le succès de l'évènement ;
- La subvention d'équilibre du budget principal est prévue à 48k€ pour l'année 2025.

8 LE BUDGET ANNEXE ZAE PAE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	BP 2024	BP 2025
011 - Charges à caractère général	347,64 €	0,00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	0,00 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	0,00 €
66 CHARGES FINANCIERES	1 152,36 €	850,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €
042 - Dotations aux amortissements	391 029,00 €	147 923,00 €
043 - OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	1 500,00 €	850,00 €
002 - RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	8 402,21 €	0,00 €
TOTAL dépenses de fonctionnement	402 431,21 €	149 623,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	BP 2024	BP 2025
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	399 431,21 €	147 923,00 €
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €	0,00 €
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 000,00 €	850,00 €
043 - OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	0,00 €	850,00 €
TOTAL des recettes de fonctionnement	402 431,21 €	149 623,00 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	BP 2024	BP 25
21 - Immobilisations corporelles	273 187,93 €	136 513,00 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	10 253,00 €	10 560,00 €
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 500,00 €	850,00 €
001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	106 088,07 €	0,00 €
TOTAL des dépenses d'investissement	391 029,00 €	147 923,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	BP 2024	BP 25
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	391 029,00 €	147 923,00 €
TOTAL des recettes d'investissement	391 029,00 €	147 923,00 €

LES ARQUES - SOUBES - PLUS DE TERRAINS A LA VENTE							
LES ROCAILLES - LE CAYLAR							
N° du lot	Entreprise	Activité	Compromis signé	Observations	Surface terrain en m²	Prix total terrain en € H.T.	ANNEE PREVISIONNELLE ENCAISSEMENT
17					291m²	15 423€ HT (53€ le m²) => 18 507,60€ TTC	

PAE CAPITOU - LODEVE - PLUS DE TERRAINS A LA VENTE SUITE REINTEGRATION TERRAIN CONSTRUIT FROMAGERS DANS LE BP							
PAE MOULINAGE - LODEVE							
N° du lot	Entreprise	Activité	Compromis signé	Observations	Surface terrain en m²	Prix total terrain en € H.T.	ANNEE PREVISIONNELLE ENCAISSEMENT
A côté Muzzarelli	NKD PUZZLE	Fabrication jeux et jouets	NON	Nombreuses contraintes urba qui font hésiter le porteur de projet	6 126	132 500 euros HT (21,62€ le m²) => 159 000€ TTC	En cours

Sur ce budget il reste uniquement deux terrains à commercialiser représentant une recette potentielle de 147k€ pour la collectivité. Pour rappel, l'encours de dette restant sur ce budget au 31.12.2024 est de 35k€.

9 LE BUDGET ANNEXE EXTENSION ZAE LES ROCAILLES

Pour ce nouveau budget, il est prévu pour le moment 100k€ d'acquisition de la parcelle (conseil communautaire du 28/11/2024). Ce budget va évoluer au cours de l'année 2025 quand nous aurons davantage de visibilité sur les travaux de viabilisation et les potentiels acquéreurs. L'ensemble des dépenses est financé par un prêt qui sera couvert par le produit de la commercialisation.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES A FPU dont la population est de 3500
habitants et plus : COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20001734100153

POSTE COMPTABLE : SCG COEUR D'HERAULT

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : EXTENSION ZAE LES ROCAILLES (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	38
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	39
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	40

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		0

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.00
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

- III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : 7.50%

- IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

- V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

- VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

- VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	(2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1
Investissement	0,00	0,00 (3)	0,00	A2
Fonctionnement	0,00	0,00 (4)	0,00	A3

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
I + II	0,00	0,00	B1
Investissement	0,00	0,00	B2
Fonctionnement	0,00	0,00	B3

TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00
RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		0,00

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

		DEPENSES		RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	100 000,00	+	100 000,00
+				
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00		(si solde positif) 0,00
		=		=
	Total de la section d'investissement (2)	100 000,00		100 000,00

		DEPENSES		RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	100 000,00	+	100 000,00
+				
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00		(si excédent) 0,00
		=		=
	Total de la section de fonctionnement (3)	100 000,00		100 000,00
		=		=
	TOTAL DU BUDGET (4)	200 000,00		200 000,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00

TOTAL	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
--------------	-------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	100 000,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
--------------	-------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	100 000,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	-100 000,00
--	--------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) À servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
--------------	-------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	100 000,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00

TOTAL	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
--------------	-------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	100 000,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-100 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	--------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		100 000,00	100 000,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	100 000,00	100 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	100 000,00
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	100 000,00		100 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		100 000,00	0,00	100 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	100 000,00
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	100 000,00	0,00	100 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		100 000,00	0,00	100 000,00
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00
+				
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				100 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		100 000,00	100 000,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	100 000,00	100 000,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				100 000,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES									
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
TOTAL	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00						
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	100 000,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	100 000,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III										
A1										
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)		
		I	II		II			III = I + II		
TOTAL	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00		
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00							
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		
Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00		
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00		
Charges transférées (7)	0,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00		
3351 Terrains	0,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00		

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL
								(RAR N-1 + Vote)
041	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES										
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		100 000,00
--	--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

Total des recettes de fonctionnement cumulées		100 000,00
--	--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
6015	Terrains à aménager	0,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice

0,00

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 68112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
7133	Variat ^o en-cours de production biens	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DJ 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0 59

Nombre de membres présents : 0 31

Nombre de suffrages exprimés : 0 43

VOTES :

Pour : 0 41

Contre : 0

Abstentions : 0 2

Date de convocation : 6 décembre 2024

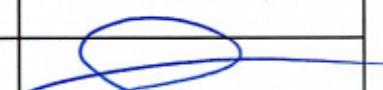
Présenté par (1), David BOSC

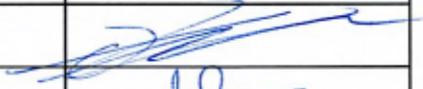
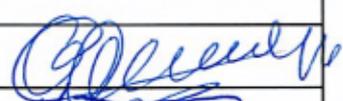
A , le 12 décembre 2024,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

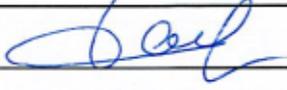
A , le 12 décembre 2024,

Les membres de l'assemblée délibérante (2).(3).

ABRIC Michel	
ALIBERT Damien	
BASCOUL Chantal	
BAÏSSET Martine	
BENAMEUR Ali	
BENAMMAR-KOLY Fadhila	
BERLENDIS Philippe	
BEVILACQUA Luc	
BOSC David	
BOUSQUET Pierre-Paul	
BRAL Jean Michel	
CLARISSAC Jérôme	
COMBES Michel	
COUVELARD Jean-Christophe	
CROS Ludovic	
DRUART David	
DRUENE Michel	
ENNADIFI Fatiha	
FABRE Daniel	
FALCOU Alain	

V – ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A
GALEOTE Monique		
GOUDAL Joëlle		
GOUJON Bernard		
GOURMELON Iz'ia		
GOUTELLE Antoine		
JAHNICH Bernard		
KASSOUH Hamed		
KOEHLER Didier		
LAATEB Claude		
LÉVÊQUE Gaëlle		
MARRES Gilles		
OLIVIER Françoise		
OLLIER Eric		
PAILHOUX Jean-Paul		
PEDROS Isabelle		
PERIGAULT Isabelle		
PRADEL Sophie		
REQUI Jean-Luc		
RICARDO Christian		
ROCOPLAN Nathalie		
ROIG Frédéric		
ROMERO Sonia		
ROMO Christophe		
ROUQUETTE Damien		
ROUVEIROL Valérie		
SAUVIER Jean-Marc		
SINEGRE Joana		
STADLER Magali		
SYZ Nathalie		

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

THERY Clément	
TONON Sandrine	
TRINQUIER Jean	
VALAT Jérôme	
VALETTE Daniel	
VAN DER HORST Claire	
VANEL Véronique	
VENOT Félicien	
VERDOL Marie-Laure	
VIALA Alain	

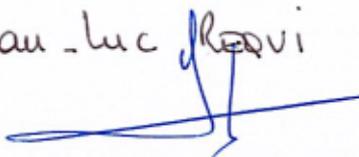
Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ^{17/12/24} et de la publication le 20/12/24

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

à Lodeve
 le 12 décembre 2024
 le Président
 Jean-Luc Rousvi




1, Place Francis Morand - 34700 LODEVE
 Tél. 04 67 88 90 90 - Fax 04 11 95 02 40
 contact@lodevoisetlarzac.fr
 www.lodevoisetlarzac.fr